

Pour l'ensemble de ses
créances, la commune de
ST GEORGES DE LUZENCON
vous informe qu'il est
dorénavant possible de



Tous les renseignements figurent sur l'avis de sommes à payer que vous allez recevoir :

Connectez-vous sur www.tipi.budget.gouv.fr

1

Saisissez les renseignements demandés

2

Vérifiez et validez les informations

3

Sur la page de paiement sécurisée, indiquez les références de votre carte bancaire puis validez

4

Votre facture est réglée